ENGLISH SECTION

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Daily Edition.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited
PUBLISHER.

Col. HUGUES J. DE LA VERGNE
PRESIDENT AND EDITOR.

Phone Main 3487.

Office, 520 Conti St., between Decatur and Chartres.

Entered as second-class mail matter, at the Postoffice at New Orleans, La., under Act of March 3, 1879.

SUBSCRIPTION RATES.

Daily Edition.

In the United States—	
One year	$7.50
Six months	3.75
Three months	1.95
One month	.65
One week	.15
For Foreign Countries—	
One year	$12.15
Six months	6.10
Three months	3.05
One month	1.05

Weekly Edition.

In the United States—	
One year	$3.00
Six months	1.50
Three months	.75
For Foreign Countries—	
One year	$4.00
Six months	2.05
Three months	1.05

Sunday Edition.

In the United States—	
One year	$2.00
Six months	1.00
For Foreign Countries—	
One year	$3.00
Six months	1.50

Subscriptions are invariably payable in advance.

HAPPENINGS 69 YEARS AGO.

By Count de G—.

"It will be seen, on reference to the Act passed at the last session of Congress, appropriating $100,000 for the construction of a customhouse at New Orleans, that certain conditions are prescribed in the law calling for arrangements with the corporate authorities of the city of New Orleans, in regard to a site for the building. These have been completed, and commissioners appointed by the department to superintend the erection of the building.

John Huey, as we learn from the Delta of Tuesday last, has purchased the opposition line of omnibusses (omnibii); and has thus grasped nearly all the means of local conveyance possessed by the great Orleans county.

On the first of January next, Poland will be officially incorporated with Russia.

Some months ago, Dr. M. W. Dickinson of the Academy of Sciences, was sent from Philadelphia for the purpose of investigating the geology of the Mississippi. Dr. Dickinson, who is now in the city, is one of the most illustrious and distinguished explorers of the wide field of geology in this country. His discoveries have opened new paths for the ruminations of the student in this all important science, and reflected well-earned honors on himself. Very lately Dr. Dickinson made a tour of inspection through that portion of Alabama in which abounds the rotten limestone formation. This is particularly the case in the vicinities of Clark, Washington and Claiborne counties, in that State. Heretofore this formation has been considered by geologists as a detritus from shells, but by the power of glasses it has been proved to be entirely different. Dr. Dickinson informs us that it is a huge coral reef, where gigantic branches shoot up several feet into a beautiful aborescent from its original bed of the primaeval ocean.

At its base are the fossil remains of the huge zuglodon, shark, fishes, etc., many of the former from forty to one hundred feet long, winding in serpentine shape among the coral. Below this were found the remains of an extensive sea, the bottom of which was lined with a bed of shells, varying from twenty to thirty feet, in a fine state of preservation. Below this was found a huge oyster bed, imbedded in a blue marl or clay, in their original position. Some of these oysters measured fifteen inches in length, and weighed from ten to fifteen pounds.

We learn that Dr. Dickinson starts tomorrow for the parish of Concordia, to investigate the geological formation of our State.

A Useful Catalogue.

The J. Steckler Seed Co., Ltd., the largest seed concern in the South, established in New Orleans 1865, have just concluded the issuing of 100,000 of their new 51st Summer and Fall Catalogue, which is now ready for distribution. All farmers and gardeners should lose no time in securing one of these catalogues, which contains a complete price list of the many varieties of seeds, vegetable plants, [illegible] and shrubs in season.

REAL ESTATE TRANSFERS.

First District.

Hibernia Bank and Trust Co., trustee, to City of New Orleans, 8 lots and portion, Lafayette, Poydras, St. Charles and Carondelet, $150,000—Legier.

Mrs. Denis J. Jumonville to Miss Josephine M. Jacob, 1-6th interest, lot, Poydras, Lafayette, Dryades and Baronne, $133.33—Grima.

Second District.

Widow John Cruso to Louis Munhausen, lot, Broad, Dumaine, St. Ann and White, $3300. Untereiner.

Miss Amelia P. Marquez, 4 lots Milne, Bledville, Fillmore and Twiggs, $1650. Wenck.

Third District.

Mrs. Chas. Thompson to Ernest A. Carrere Co., Ltd., lot Annette, Allen, Law and Hope, $100. Untereiner.

Geo. A. Corcoran to Mrs. Chas. Johnson, lot St. Ferdinand, Port, Chartres and Decatur, $550. Hennessey.

James R. Brennan to Security Bldg. and Loan Assn., 2 lots Tonti, Painters, Rocheblave and Franklin, $1000. Zengel.

Fourth District.

Succession of Mrs. John Hennessey to William Cromiller, Jr., lot St. Andrew, Chippewa, St. Mary and Annunciation, $800. Flynn.

Fifth District.

Lawrence L. Huff to William N. Huff, interest, etc., in and to Lot Vallette, Patterson, Belleville and Pelican, $750. Private.

Sixth District.

Peter Jung, Sr., to Joseph F. Ward, 2 lots and portion Claiborne, Nelson, Audubon Boulevard and Line of Tulane University Property, $2100. Querens.

William R. Gilbert to Eureka Homestead Society, lot Peters avenue, Willow, Clara and Octavia, $2000. Benedict.

Eraste Vidrine to Union Homestead Association, portion Peters avenue, Howard, Freret and Octavia, $1250. Gurley.

Albert Bloom etals. to Leo Fellman, 3 lots Marengo, Gneral Taylor, Green and St. George, $4000. Leverich.

Heirs of Ansel S. Bunton to Mrs. Patric H. Quinlan, portion Delachaise, Robertson, Amelia and Freret, $1325. Knop.

Leo Fellman to Albert Bloom, lot St. Charles, Upperline, Carondelet and Robert, $8000. Leverich.

Hubbard Daniels to Savings and Homestead Assn, portion Valence, Franklin, Cadiz and Liberty, $1878. Manion.

Mrs. Maurice P. O'Neil to Ernest J. Leonard, portion Robert, Soniat, Dryades and Rampart, $5750. Seeber.

Augustus Lee to Freddy A. Keller, lot Cadiz, Howard, Valence and Freret, $900. Quintero.

James Howe to M.ls. Widow Richard T. Downing, portion Bordeaux, Pitt, Prytania and Valence, $2400. Sheriff.

Mrs. William Gollmer to Charles R Brennan, lot Constance, Peniston, Magazine and Amelia, $890. Deerghaud.

Seventh District.

Albert Lemore, bankrupt, et als. to Hampton Reynolds, portion Dublin, Carrollton, Poplar and Plum, $16,500. Puig.

MORTGAGES.

Mrs. Ella Burdette, widow of Geo. S. Provenzano, to Chas. F. Davidson, $10,000, lot Conti, Bourbon, Royal and St. Louis.—Mahoney.

Albert Bloom to St. John Perret, $10,000, portion St. Charles, Upperline, Carondelet and Robert.—Leverich.

A. J. K. Genella to Frank B. Twomey, $750, lot Tchoupitoulas, Peniston, Annunciation and Amelia.—Danziger.

Louis Munhausen to Vito Scorsone, $550, lot Spain, Broad, Dumaine and Dorgenois.—Untereiner.

Jacob Klein to G. Oven Vincent, $5,500, lot Robert, Upperline, Rampart and Saratoga.—Soniat.

The First Free Mission Baptist Church of Algiers to Philip Rauschkolb, $2000, lots Teche, Nunez, Lamarque and De Armas, another lot same square.—Mahoney.

Mrs. John Shott, Jr., to Geo. B. Smart, $150, lot Elmira, Royal, Desire and Chartres.—Monsgomery.

COMMERCIAL.

Spot Cotton.

	Middling.
New Orleans	13.06
Galveston	13.75
Little Rock	13.00
Mobile	13.00
Montgomery	12.62
Savannah	13.00
Memphis	13.12

FINANCIAL.

Bonds.

Street Railroads—	Bid.	Asked.
American Cities 5-6s	97⅞	98⅛
Birmingham Ry. gen. ref. 4½s	90	90¼
Meridian 5s	94½	95
N. O. City R. R. gen. mtg.	103½	104½
N. O. Ry. and L. Co. 4½s	84⅞	85
State and City —		
City 4s	98	98½
Premium Bonds	...	310
Public Improvement, 1950	98⅛	98⅝
Public improvement, new	91⅛	93⅛

Maison Blanche

LE PLUS GRAND MAGASIN DU SUD.

Vente annuelle de Juillet

d'Objets de Toilette

Savon "Fairy," sept pour ..25c
Savon français, 3 barres pour 25c
Savon "Palm Olive," 4 pour 25c
Savon Woodbury, pour la figure, ...17c
Savon à barbe, de Williams, 3 pour 10c
Savon "White Rose" de Jergen, et savons de toilette de Swift, une boîte de 3 savons 5c
Savon "white rose" et glycérine de Jergen 8c
"4771" savon glycérine, 3 savons dans la boîte 40c
Savons de toilette de Tussaine, tous les parfums, boîte de 3 savons 9c
Savon peroxide, d'Armour, 3 pour 25c
Savon de toilette, de Maxime Elliott, 4 pour....25c
Pate dentifrice Sanitol, poudre dentifrice, en poudre pour la figure, ou crème pour la figure 12c
Pâte dentifrice Kolynos....16c
Savon de blanchisserie "Palm Beach," ou savon de bain, 7 pour 25c
"Sweet Dreams" contre les moustiques 14c
Peroxide, bouteille d'une demi-livre 15c
Poudre talcum "Air Float"..7c
Poudre talcum "Sanitol" 7c
Grandes canettes de poudre Talcum, 6 pour....25c
Grandes canettes de poudre talcum, Maison Blanche..10c
Witch Hazel, grande bouteille 19c
Eau de la Floride, grande bouteille 19c
Astringent "Lavoris" 37c
Ammoniaque de Ménage, la bouteille 7c
Ammoniaque violette, grande bouteille 9c
Crème de miel de d'amandes, le Hinds 36c
Savon Glycérine, à la violette, de Jergens, boîte de 3 ....22c
Lilas végétal 47c
Poudre talcum de Squibbs..13c
Parfums La Vaillière, tous les parfums, ordinairement 75c et $1.00 l'once..25c
Pâte dentifrice, Poudre dentifrice, ou liquide dentifrice "Sozodont" 16c
Chasse-moustiques "Swat"..8c
Combinaison de liquide et de poudre Sozodont, grandeur de 50c 33c
Désinfectant "Eversweet"..17c
Poudre dentifrice de Lyons.17c
Borax "Twenty Mule Team," paquet d'une livre 12c
Eau de quinine de Pinaud, petit flacon 39c
grand flacon 77c
Lilas végétal de Pinaud....61c
Bay Rum de Park & Tilford, 24 onces 53c
8 onces 21c
Eau de toilette de violette de Parme, de Roger et Gallet 79c
Savon amande de Roger et Gallet, boîte de 6 savons..56c
Brosses à cheveux, "Spotless," valant $1.00....39c
Brosses à cheveux, solides, valant 50c à $1.00 ....39c
Brosses à dents, valant, 25c 19c
Brosses à dents, valant 10c..6c
Gants en caoutchouc, toutes grandeurs, "garantis," la pair 25c
Bouteilles chaufferettes, garanties. 63c
Bouteilles "Thermos" les véritables—
pintes, valant $1.75 ....$1.29
pintes, valant $2.25 ....$1.59
pintes, valant, $2.50....$1.89

En faisant vos emplettes mentionnez l'Abeille.S. V. P.

Courtoisie de M. Emile Genoyer, Consul de France, à la Nouvelle-Orléans.

La Pose des fils téléphoniques.

Dans les tranchées profondes et lambrissées, armées de parapets, creusées en étages, les fils téléphoniques courent le long des remblais. Mais, on se sert aussi pour assurer les communications, des petits boyaux et même des tranchées abandonnées. On établit alors les fils, au fond, dans des canivaux. Le réseau court ainsi, le long des lignes, autour et à travers, utilisant les moindres trous, passant sous les décombres

The Ideal Savings & Homestead Association

501-2-4 Edifice Hennen.

Etat Financier soumis à l'Inspecteur d'Etat des Banques de la Louisiane, à la clôture des affaires le 30 juin, 1916.

ACTIF.

Prêts sur hypothèques, garantis par lien et privilège du vendeur	$230,003.00
Prêts sur livrets de comptes et certificats	1,000.00
Installations, meubles etc (valant $1500) mis au compte de profits et pertes	
Fournitures de bureau, papéterie (mis au compte de pertes et profits)	
Prêts incomplets	3,652.84
Dû de toutes autres sources	3,162.80
Propriétés foncières, en main	30,096.91
Dû par emprunteurs, pour assurances, taxes, etc., argent avancé	1,021.08
Argent comptant	21,512.53
	$321,324.16

PASSIF.

Actions payées	$200,000.00
Actions courants	62,000.00
Effets à payer	17,050.00
A valoir sur des prêts incomplets	2,207.00
Fonds de réserve et de surplus et profits non-divisés, après avoir payé tous les dividendes et les dépenses à date du 30 juin, 1916	8,138.28
	$321,324.16

Nous jurons solennellement que toutes les assertions ci-jointes sont vraies et correctes autant que nous le sachions et croyons.

(Signé) EDGAR G. GOULD, secrétaire et trésorier.
WILLIAM A. WENCK, chairman
ALBERT E. WIGLEY.

Assermenté et souscrit pardevant moi, notaire, ce 15me jour de juin A. D., 1916.
BERNARD C. SHIELDS, Notaire.

Installations, meubles, fournitures, etc., ont été passés au compte de profits et pertes.

Les intérêts dûs par emprunteurs ne sont pas compris dans l'actif tant qu'ils ne sont pas payés.

A l'assemblée du Conseil de Direction, tenue le 8 juin, un dividende semestriel de 3 1-2 pour cent a été déclaré, payable aux actionnaires acquittée et un dividende semestriel de quatre pour cent a été déclaré, payable aux actionnaires courants et aux emprunteurs.

7% Nous avons de tout, sauf la Prétention 7%

Conservative Homestead Association

Voici le moment de faire un bon placement. En toute sûreté et solidité nous offrons un profit immédiat

7%

Un placement sans rival. Nous avons le portefeuille par lequel nous prouverons n'avoir jamais éprouvé de pertes.

Les intérêts sur les livres de compte sont payés à partir de la date de l'entrée.

Conservative Homestead Assn.

904 rue Gravier

M. ESTALOTE.....Président JAS. J. MALOCHEE.....Sec.-Trés

VENTES AUX ENCHERES.

Par GURLEY & PARKINSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de premier choix dans les 1er, 2me et 3me Districts, local de commerce au coin des rues Chemin du Bayou et Kerlerec, désigné par les numéros 2137-2141 Chemin du Bayou.

Grand Cottage élevé, 2530 Chemin du Bayou.

Excellents lots à bâtir sur l'Avenue de l'Esplanade, le Chemin du Bayou et les rues De Soto et Cleveland.

Aussi deux splendides portions de Terre sur l'Avenue de Gentilly.

Les Propriétés ci-dessues appartiennent à la succession de Nicholas Frey et son épouse.

In re de la succession de Nicholas Frey et de Mme Ophelia A. Frey, veuve de Nicholas Frey, No. 91,341, Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orleans, Division "E".

Par Gurley & Parkerson, E. Randolph Gurley, encanteur, bureau, 336 rue Carondelet.

MERCREDI, 16 AOUT, 1916,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne, seront vendues aux enchères publiques, en vertu d'un ordre signé le 13 juillet, 1916, par l'Honorable George H. Theard, juge de la Cour Civile de District, division "E", dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés suivantes, décrites, à savoir:

No. 1. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., situé dans le troisième district de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Broad, Grande Route St. Jean, et De Soto, (anciennement Washington) et une allée ou rue séparant le dit Ilet de la Place LeBreton, désigné par la lettre "E", sur un croquis annexé à un acte de partage par devant A. J. Villeré, un notaire dans cette ville, le 20 avril, 1856. Lequel dit lot mesure soixante trois pieds, trois pouces et cinq lignes de face sur la rue le séparant de la place Le Breton, soixante-cinq pieds, trois pouces et deux lignes de face sur la rue De Soto, et soixante-trois pieds quatre pouces et six lignes de face sur Grande Route St. Jean.

No. 2. Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, etc., situé dans le troisième district de cette ville sur le coté droit du chemin de Gentilly ou la rive droite du Bayou Sauvage et désignés par les numeros 9 et 10 sur un croquis fait par George De Armas, voyer, et annexé, pour référence, à un acte passé devant Robert Legier, notaire, le 13 avril 1901 et le dit lot mesure d'après le dit croquis un arpent de face sur le Chemin de Gentilly par vingt arpents de profondeur, mesure française.

No. 3. Trois lots de terre avec les améliorations etc., situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet carré No. 15, maintenant 831 borné par les rues Cleveland, anciennement Gasquet, Canal, Anthony et Bernadette, désignés par les numeros 13, 14 et 15, d'après un croquis fait par John F. Braun & Co., daté le 29 avril, 1909, annexé sur la marge de cet Acte et mesurant d'après le dit croquis, comme suit: Les lots Nos. 13 et 14 et 15 mesurent chacun trente et un pieds, onze pouces et cinq lignes 31', 11", 5"' de face sur la rue Cleveland anciennement Gasquet et Anthony.

No. 4. Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, etc., située dans le troisième district de cette ville dans l'Ilet carré borné par les rues Chemin du Bayou, Kerlerec, Rocheblave et Dorgenois, laquelle portion de terre est de forme triangulaire et mesure, en mesure française, cent trente deux pieds sur le chemin du Bayou, cent quarante pieds sur la rue Kerlerec par la profondeur entière de la dite portion de terre du chemin du Bayou à la rue Kerlerec sur la ligne de côté vers la rue Rocheblave la séparant de la propriété de Theodore Fossier ou ses ayants droit. Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage, servant de magasin, boutique et résidence designées par les numeros 2137-2141 chemin du Bayou.

No. 5. Deux certaines portions de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant situées dans le troisième district de cette ville, une étant designée par le numéro 12 sur un plan fait par C. A. De Armas le 10 décembre 1867, déposé sous titre de plan No. 55 dans le cahier de plans d'Abel Dreyfous ancien notaire dans cette ville, et mesurant deux cent cinq pieds, quatre pouces sur le chemin de la Crête, cent quatre-vingt dix-huit pieds, trois pouces de largeur à l'arrière, par onze arpents vingt-six toises et deux pieds, sur la ligne du lot No. 13. Et l'autre portion de terre se trouvant devant le lot No. 12, mesure deux cent onze pieds, sept pouces et six lignes de face sur le chemin de Gentilly, deux cent cinq pieds, quatre pouces, sur le chemin de la Crête, cent trente deux pieds, sept pouces et deux lignes de profondeur sur le côté supérieur, et cent quarante-huit pieds, six pouces et six lignes de profondeur, de l'autre côté, moins une portion de terre mesurant quatre-vingt-neuf pieds, huit pouces et une ligne de face sur le chemin de Gentilly, quatre vingt sept pieds sur le chemin de la Crête et cent trente deux pieds, sept pouces et deux lignes sur la ligne de côté de la rue Castiglions, et cent-trente-neuf pieds, cinq pouces et cinq lignes, sur la ligne de côté, opposée, vendue à E. O. Jeunesse par acte passé devant J. B. Legier, notaire dans cette ville.

No. 6. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances, ou en faisant partie, en quelque sorte, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dant l'Ilet carré No. 351, en arrière du lot "A," désigné par la lettre "B" situé dans l'Ilet triangulaire borné par les rues De Soto, Broad et Chemin du Bayou et commençant à un point cent cinquante cinq pieds, — pouces, et quatre lignes (155, 0", 4"') du sommet de la rue De Soto et du Chemin du Bayou, et mesure soixante-neuf pieds, — pouces, et — lignes, (69', 0", 0"') de face sur le chemin du Bayou, cent-six pieds, onze pouces et sept lignes (106' 11" 7"') de profondeur sur la ligne le séparant du lot "A", et commençant à un point cent-quarante-sept pieds, trois pouces et sept lignes (147', 3" 7"'), du sommet de la rue De Soto et du chemin du Bayou et mesure soixante-six pieds, cinq pouces et — lignes (66', 5", 0"') de face sur la rue De Soto, et cent cinquante cinq pieds, deux pouces et six lignes (155', 2", 6"') de profondeur sur une ligne le séparant des lots "C" et "D", les dites lignes de côté et de profondeur traversant entièrement le dit Ilet carré.

Les améliorations comprennent un grand et solide cottage élevé, désigné par le numéro municipal 2530 chemin du Bayou.

No. 7.—Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et dépendances y appartenant ou y faisant partie en quelque sorte, situé dans le troisième district de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet 1351, désigné par la lettre "C", situé dans l'Ilet triangulaire, borné par les rues Broad, De Soto, et chemin du Bayou commençant à un point deux-cent treize pieds, huit pouces et sept lignes, (213' 8" 7"') du sommet de la rue De Soto, et du chemin du Bayou et mesure trente pieds, — pouces, et — lignes (30', 0", 0"') de face sur la rue De Soto, soixante-dix-neuf pieds, sept pouces et six lignes, (79', 7", 6"'), de profondeur sur la ligne le séparant du lot "B", et quatre vingt huit pieds, dix pouces, et sept lignes (88', 10", 7"') de profondeur sur la ligne vers la rue Broad, et vingt-neuf pieds trois pouces et une ligne (29', 3", 1"') de l'arrière, le séparant du Lot "D".

No. 8. Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y dépendances y appartenant ou en quelque sorte en faisant partie, situé dans le troisième district de la Nouvelle Orleans, lot No. 1351, désigné par la lettre "D", situé dans l'Ilet triangulaire borné par les rues De Soto, Broad et chemin du Bayou, commençant à un point deux cent vingt quatre pieds, — pouces, et quatre lignes (224', 0", 4"') du sommet de la rue De Soto et du chemin du Bayou, et mesure trente deux pieds, neuf pouces, une ligne (32', 9", 1"') de face au chemin du Bayou, soixante-quinze pieds, sept pouces et [illegible] (75', 7", 0"') de profondeur sur la ligne le séparant du lot "B," quatre vingt huit pieds neuf pouces et — lignes (88', 9", 0"') de profondeur sur la ligne vers la rue Broad et vingt neuf pieds, trois pouces et une ligne (29', 3", 1"') à l'arrière le séparant du Lot "C".

No. 9. Une certaine portion de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant situé dans le deuxième district de cette ville, borné par l'Avenue Esplanade, et les rues Crete, Bell et White, laquelle propriete mesure cent trente trois pieds, sur une ligne parallèle à la rue Bell, et soixante huit pieds deux pouces sur une ligne courant parallèle à la rue White à une ligne parallèle à l'Avenue Esplanade par une profondeur de cent trente trois pieds entre les lignes parallèles à la rue Crète. Etant l'entier des lots "B" et "F", et portions des lots "A" et "C", d'après un plan fait par George De Armas, voyer, le 2 août, 1906, un croquis duquel est annexé à un acte devant E. J. Dreyfous, notaire, le 7 août, 1908.

CONDITIONS — Comptant — L'acquéreur payera, en plus de son enchérissement les frais de certificats, timbres de guerre, pour les actes de vente qui seront passés devant Wm. J. Formento, notaire, et les taxes de l'année 1916. Tous les loyers appartiendront à l'acquéreur à dater de la signature de l'acte de vente. Un dépôt de dix pour cent sera exigé au moment de l'adjudication, avec

GURLEY & PARKINSON, Encan. 336 rue Carondelet.

FERNAND TEISSIER, avocat.
juillet 16 23 30 août 6 13 16

Cruauté envers les animaux.

Tony Faia, blanc, 5006, Prytania, et Samuel Sims, nègre, 112, Milan, ne sachant comment se débarrasser d'un mulet malade, résolurent de le sortir de la cour et le jetèrent dans un fossé rempli d'eau chaude, au coin de Tchoupitoulas et Milan, près de la "Home Ice Company." Faia et Sims furent arrêtés et comparaîtront devant la cour. Le mulet fut tué par les officiers de la société protectrice des animaux.

Dattes Emondées
Recouvertes de Chocolat

Fuerst & Kraemer

BONBONS
80c la Boîte
Le plaisir dans chaque bo.te

En faisant vos emplettes mentionnez l'Abeille, S. V. P. 2 mars—1 f

AMUSEMENTS

MLLE ANNA VECCHINI,
Soprano Soliste d'Opéra,
Chaque Soir au
ROYAL CAFE,
Hôtel Cosmopolitan.

12 mars—1 f

DISTINCTIVE GIFTS FOR ALL OCCASIONS
HARTWELL

18 juin—1 an—mar-jeu-dim

On Sale Everywhere
5¢ THE BOTTLE
Grape
Delicious Refreshing
Quenching
Guaranteed Absolutely Pure

En faisant vos emplettes mentionnez l'Abeille, S. V. P. mai-1m-dim-mar-jeudi